

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Pédagogie	4
- Evaluation au cours de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	6
Programme détaillé	7
- Programme par matière	
Infos pratiques	10

Introduction

Introduction

La mineure en histoire vous offre :

- une initiation aux disciplines de base de l'histoire (recherche et critique documentaires notamment),
- les cadres fondamentaux des principaux domaines et périodes de l'histoire occidentale, de l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Conditions d'admission

Dans sa version A, le programme est accessible à tout bachelier, quel que soit son cursus principal.

Dans sa version B, réservée aux bacheliers en philosophie, arts et lettres - aux bacheliers en droit - aux bacheliers en sociologie et anthropologie - aux bacheliers en sciences politiques, orientation générale - aux bacheliers en sciences humaines et sociales ainsi qu'aux bacheliers en information et communication, il intéressera les étudiants désirant entamer un master en histoire.

Pour plus de détails, consulter le [tableau récapitulatif](#) présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de la mineure en histoire (version A), le bachelier aura acquis :

- une initiation aux disciplines de base de l'histoire (recherche et critique documentaires notamment);
- les cadres fondamentaux des principaux domaines et périodes de l'histoire occidentale, de l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Au terme de la mineure en histoire (version B - destinée aux étudiants désirant entamer un master en histoire), le bachelier aura acquis :

- la maîtrise des principales démarches méthodologiques en recherche et critique documentaires et sera capable de les mettre en oeuvre (par le biais d'exercices pratiques et de séminaire).

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les bacheliers qui ont suivi la mineure en histoire, les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant la réussite d'une année d'études préparatoire :

Tout bachelier en philosophie, arts et lettres (version A)	>	Master [120] en histoire	Moyennant la réussite de l' Année d'études préparatoire au master en histoire
	>	Master [60] en histoire	
Tout bachelier en philosophie, arts et lettres (version B)	>	Master [120] en histoire	Accès direct moyennant maximum 15 crédits de prérequis
	>	Master [60] en histoire	
Bachelier en droit (version B)	>	Master [120] en histoire	Accès direct moyennant maximum 15 crédits de prérequis
	>	Master [60] en histoire	
Bachelier en sociologie et anthropologie Bachelier en sciences politiques, orientation générale Bachelier en sciences humaines et sociales Bachelier en information et communication (version B)	>	Master [120] en histoire	Accès direct moyennant maximum 15 crédits de prérequis
	>	Master [60] en histoire	

Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Bérengère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Françoise Van Haeperen](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**

Programme détaillé

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 ans, soit idéalement 15 crédits par an. La mineure se décline en deux versions en fonction du choix de l'étudiant.

Bloc
annuel

2 3

⊗ **VERSION A - Etudiant ne souhaitant pas entamer un master en histoire en 2e cycle (30 crédits)**○ **Faire de l'histoire : recherche documentaire, critique, analyse et synthèse (7 ou 11 crédits)**

○ LHIST1430	Heuristique générale	Paul Bertrand	15h+15h	3 Crédits	2q	x	x
○ LFLTR1430	Critique historique <i>Si ce cours a déjà été suivi dans le cadre de la majeure, l'étudiant le remplacera par un des trois cours d'Heuristique non suivis.</i>	Emmanuel Debruyne (supplée), Laurence Van Ypersele, Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q	x	x

○ **Un cours obligatoire (4 crédits)**

A choisir parmi les cours suivants :

⊗ LHIST1431	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haepelen	15h+15h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1432	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge	Jean-Marie Yante	15h+15h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1433	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes	Silvia Mostaccio	15h+15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LHIST1434	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine	Vincent Dujardin	15h+15h	4 Crédits	2q	x	x

○ **Cours au choix (19 ou 23 crédits)**

A choisir parmi :

⊗ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité	Françoise Van Haepelen	15h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1382	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : moyen âge	Jean-Marie Yante	15h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LHIST1383	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : temps modernes	Aude Musin	15h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1400	Histoire et images : approche critique	Baudouin Van den Abeele, Laurence Van Ypersele (coord.)	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LHIST1410	Paléographie médiévale et moderne	Baudouin Van den Abeele	15h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1500	Histoire économique et sociale de l'antiquité à la révolution industrielle	Michel Dorban	30h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1121	Histoire économique et sociale	Paul Servais, Jean-Marie Yante (coord.)	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LFLTR1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	N.	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFLTR1420B	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : moyen âge	N.	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFLTR1420C	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : temps modernes	N.	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFLTR1420D	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : époque contemporaine	N.	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LDROI1008L	Histoire des institutions	Emmanuel Debruyne, Vincent Dujardin	60h	6 Crédits	1q	x	x

⊗ **VERSION B - Etudiant souhaitant entamer un master en histoire en 2e cycle (30 crédits)**

Réservé aux étudiants bacheliers de la faculté de philosophie, arts et lettres - de la faculté de droit ainsi que de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication.

o Faire de l'histoire : recherche documentaire, critique, analyse et synthèse (24 crédits)

○ LHIST1411	Historiographie	Geneviève Warland	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
○ LHIST1430	Heuristique générale	Paul Bertrand	15h+15h	3 Crédits	2q	x	x
○ LFLTR1291	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire	Aurore François	15h+15h	3 Crédits	1q	x	x

o Deux cours obligatoires (8 crédits)

A choisir parmi les cours suivants :

⊗ LHIST1431	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haepereen	15h+15h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1432	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge	Jean-Marie Yante	15h+15h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1433	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes	Silvia Mostaccio	15h+15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LHIST1434	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine	Vincent Dujardin	15h+15h	4 Crédits	2q	x	x

o Séminaires (7 crédits)

Une activité à choisir parmi :

⊗ LHIST1391	Séminaire : antiquité	Françoise Van Haepereen	22.5h	7 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1392	Séminaire : moyen âge	Paul Bertrand, Jean-Marie Yante	22.5h	7 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1393	Séminaire : temps modernes	Silvia Mostaccio, Paul Servais	22.5h	7 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1394	Séminaire : période contemporaine	Laurence Van Ypersele	22.5h	7 Crédits	1q	x	x

o Connaître l'histoire : fondements historiques (6 crédits)

Deux cours à choisir parmi :

⊗ LFLTR1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	N.	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFLTR1420B	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : moyen âge	N.	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFLTR1420C	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : temps modernes	N.	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFLTR1420D	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : époque contemporaine	N.	22.5h	3 Crédits	2q	x	x

Infos pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

L'étudiant suit 15 crédits en 1^{re} année et 15 crédits de cours en 2^e année.

2. Admission à la mineure

Dans sa version A, la mineure est accessible à tout bachelier, quel que soit son cursus principal.

Dans sa version B, la mineure est réservée aux bacheliers en philosophie, arts et lettres - aux bacheliers en droit - aux bacheliers en sociologie et anthropologie - aux bacheliers en sciences politiques, orientation générale - aux bacheliers en sciences humaines et sociales ainsi qu'aux bacheliers en information et communication.

3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

En deuxième année de bachelier

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'étudiant qui recommence sa 2^e année est automatiquement réinscrit à la même mineure.

En troisième année de bachelier

Lors de son inscription en troisième année, l'étudiant est automatiquement inscrit à la seconde partie de sa mineure. Il en est de même pour l'étudiant qui recommencerait sa troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/232660.html>.

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Le cours LHIST1430 Heuristique générale doit être suivi antérieurement ou simultanément au cours LHIST1130 Exercices sur des questions d'histoire.

De même, le cours LHIST1430 doit être suivi avant les cours LHIST1431 et LHIST1434, d'heuristique spéciale.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

Supports disponibles

Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

